



HAL
open science

Mir@bel2022, Compte-rendu de projet

Paulin Ribbe

► **To cite this version:**

| Paulin Ribbe. Mir@bel2022, Compte-rendu de projet. Sciences Po Lyon. 2026, pp.29. <hal-05557759>

HAL Id: hal-05557759

<https://hal.science/hal-05557759v1>

Submitted on 18 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Mir@bel2022

Compte-rendu de projet

Mars 2022 - Mars 2025

Paulin Ribbe – Sciences Po Lyon
Février 2026

Introduction

Le projet Mir@bel2022, financé par le [Fonds National pour la Science Ouverte](#) entre 2022 et 2025, a fédéré l'action concertée de 14 acteurs impliqués dans l'écosystème de l'édition scientifique. Il a mobilisé des opérateurs nationaux et internationaux, des éditeurs, des réseaux et des plateformes de revues : le DOAJ, l'Abes, EDP Sciences, Médiaci (via les Presses universitaires de Caen), Cairn.info, le Centre Mersenne (via l'UAR Mathdoc), Érudit, OpenEdition, Persée, Repères (via l'Université Lyon 3), ainsi que les quatre établissements pilotes de [Mir@bel](#) : Sciences Po Lyon, Sciences Po Grenoble, l'ENTPE et la Maison des Sciences sociales et des Humanités de Dijon.

L'ensemble de ces partenaires s'est engagé à mener des actions coordonnées afin de porter les revues scientifiques françaises vers un meilleur référencement à l'échelle internationale, depuis la base de connaissance Mir@bel et en direction du DOAJ.

Le projet s'est organisé en deux grands axes de travail. Le premier a consisté en l'accompagnement de ces revues vers le [Directory of Open Access Journals \(DOAJ\)](#) pour une meilleure visibilité internationale. Le second était dédié à des chantiers d'intégration de nombreuses revues dans Mir@bel, à l'ajout de nouvelles métadonnées, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un référentiel partagé (IdRef) pour les structures éditoriales françaises.

Ce document présente une synthèse des actions et livrables réalisés pendant le projet.

Table des matières

Introduction	1
Organisation du projet	5
Informations contractuelles	5
Structuration du projet	5
Comité de pilotage	6
Comité scientifique	6
Personnel dédié	6
Accord de consortium	6
Axe 1 : Accompagner les revues françaises vers le DOAJ	7
Introduction	7
Coordination de la coopération entre les partenaires	7
Facilitation des échanges entre les partenaires	8
La liste de diffusion Mir@bel2022	8
Séminaires de travail	8
Canaux d'échange privilégiés avec le DOAJ	8
Slack	8
Si le premier canal a facilité les échanges et la curation sur les données du DOAJ (ISSN, nationalité et éditeurs des revues) tout au long du projet ; le second a en revanche été peu utilisé, les partenaires ayant préféré l'usage de la liste de diffusion.	8
Editorial Policy Advisory Group du DOAJ	8
Freins identifiés pour les candidatures de revues françaises	9
Le suivi de l'évolution des critères	9
Les critères d'intégration au DOAJ étudiés dans le cadre du projet	9
Aspects légaux.....	9
Le concept de « cession non exclusive » des droits	9
L'utilisation des licences Creative Commons	9
Revue publiant des numéros suppléments/hors-série/spéciaux.....	10
Rejet de revues disposant de plusieurs ISSN (varias et numéros supplémentaires)	10
Autres sujets discutés	10
Endogénéité.....	10
Les revues en modèle Subscribe-to-open	10
La représentation de la France dans la gouvernance du DOAJ	10
Traductions des critères et du formulaire de candidature en français.....	11
Communication auprès des communautés françaises	11
Communication générale	11
Ressources.....	11
Traductions de la documentation du DOAJ.....	11
Traduction du formulaire de candidature du DOAJ	12
Manifestations publiques	12
Webinaires.....	12
Ateliers	12
Journée d'étude « Visibilité des revues scientifiques françaises ».....	12
Alignements Mir@bel et DOAJ	13
Alignement de données	13
Baromètre des revues éditées ou co-éditées en France dans le DOAJ	13
Grappe des revues françaises dans le DOAJ.....	13
Axe 1 : bilan et perspectives	14

Axe 2 : Référencement partagé pour toutes les revues scientifiques françaises et leurs éditeurs	15
Introduction	15
Le signalement des revues scientifiques françaises.....	15
Veille sur les revues scientifiques françaises dans Mir@bel	16
Un modèle original de production mutualisée	16
Les alignements avec l'Abes, ISSN France et ISSN international	17
Signalement des revues par les partenaires de Mir@bel2022	17
EDP Sciences.....	17
Réseau Repères	17
Corpus spécifiques	18
Corpus des revues issues du rapport « Préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte »	18
Enquêtes du réseau Médiçi	18
Autres chantiers	19
Communication ciblée auprès des revues scientifiques françaises	19
L'enrichissement et la description des titres	19
Imports automatiques	19
Affichage du sceau DOAJ	19
Affichage des frais de publication	20
La curation des métadonnées dans Mir@bel.....	20
Accès qui débordent	20
Exports des IdRef	20
Un référentiel partagé pour les structures éditoriales	21
Le choix d'IdRef.....	21
Organisation du travail d'alignement	21
Groupe de travail.....	21
Développements dans IdRef	21
Développements dans Mir@bel	22
Bénéfices et perspectives	23
Axe 2 : bilan et perspectives	23
Actions et témoignages des partenaires	24
Abes	24
Principales actions réalisées	24
Témoignage Abes	24
Cairn.info.....	24
Principales actions réalisées	24
Témoignage Cairn.info	24
DOAJ	25
Principales actions réalisées	25
Témoignage DOAJ.....	25
EDP Sciences	25
Principales actions réalisées	25
Témoignage EDP Sciences	25
Érudit	25
Principales actions réalisées	25
Témoignage Érudit.....	26
Mathdoc pour le Centre Mersenne	26
Principales actions réalisées	26
Témoignage Mathdoc	26

OpenEdition	26
Principales actions réalisées	26
Témoignage OpenEdition	26
Persée	27
Principales actions réalisées	27
Témoignage Persée	27
Presses universitaires de Caen pour le Réseau Médecin	27
Principales actions réalisées	27
Témoignage Réseau Médecin	27
Université Lyon 3 pour le Réseau Repères	28
Principales actions réalisées	28
Témoignage Réseau Repères	28

Organisation du projet

Informations contractuelles

Coordinatrice : Sophie Fotiadi, Sciences Po Lyon

Durée du projet : 36 mois

Calendrier : mars 2022 – mars 2025

Financement : 80 000 euros

Consortium :

- Sciences Po Lyon
- Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Abes
- Cairn.info
- Directory of Open Access Journals – DOAJ
- EDP Sciences
- École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)
- Érudit
- Maison des Sciences sociales et des Humanités de Dijon - MSH Dijon (UAR3516 CNRS, UBE)
- OpenEdition
- Persée - UAR 3602 (établissement partenaire : ENS de Lyon)
- Presses universitaires de Caen – PUC pour le réseau Médecin (réseau, interdisciplinaire et interorganismes, des métiers de l'édition scientifique publique)
- Sciences Po Grenoble-UGA
- UAR Mathdoc pour le Centre Mersenne
- Université Jean Moulin Lyon3 pour le réseau REPÈRES

Structuration du projet

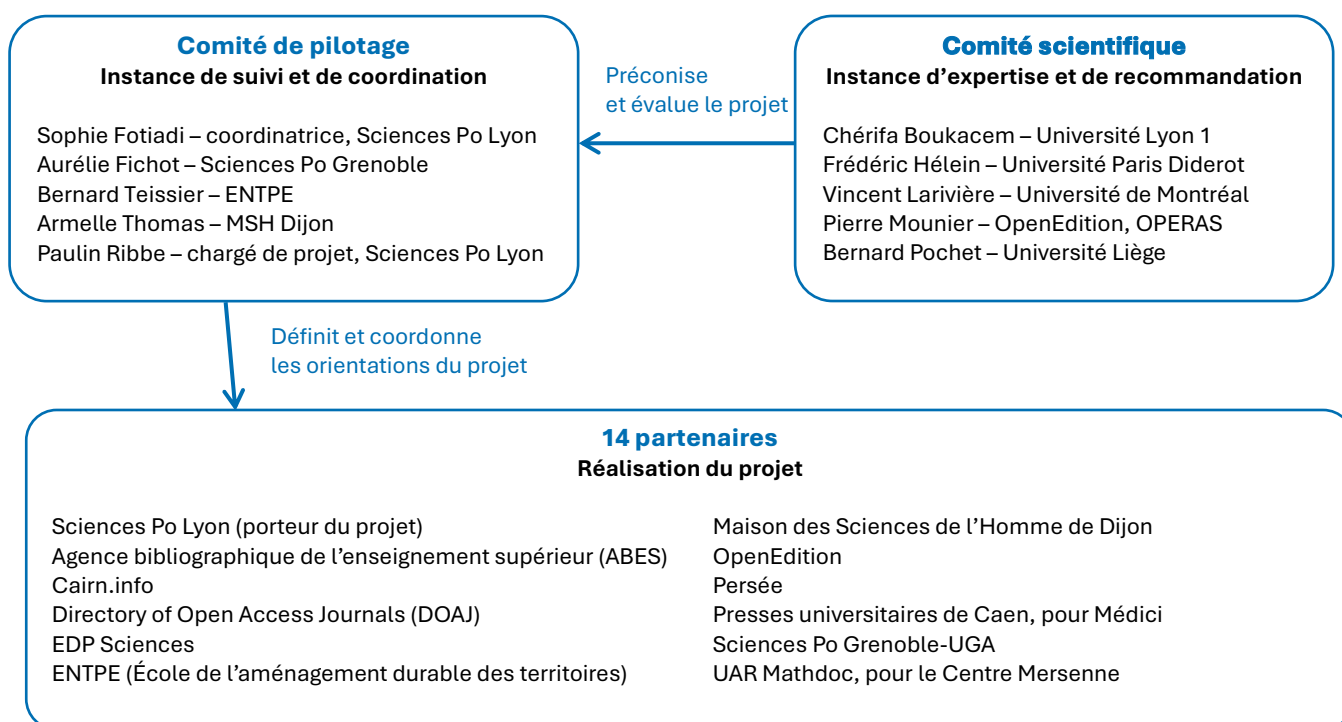


Figure 1 - Organigramme du projet Mir@bel2022

Comité de pilotage

Les 4 établissements pilotes de Mir@bel, Sciences Po Lyon, Sciences Po Grenoble - UGA, la MSH Dijon (CNRS, UBE) et l'ENTPE, assurent le pilotage du projet et son orientation stratégique. Sciences Po Lyon, en tant qu'établissement coordinateur du projet, définit les orientations, valide les actions à entreprendre et assure la coordination des partenaires du projet comme des membres du réseau Mir@bel. Sciences Po Lyon assure par ailleurs l'accueil et le conventionnement avec chacun des nouveaux partenaires du réseau Mir@bel et participe à leur formation puis leur accompagnement. Il pilote le suivi des développements informatiques de l'interface.

Comité scientifique

Un comité scientifique a été mis en place pour évaluer et donner des préconisations sur les avancées du projet. Composé de 6 membres (Bernard Pochet – Université de Liège, Chérifa Boukacem – Université Lyon 1, Pierre Mounier – OPERAS/OpenEdition, Vincent Larivière – Université de Montréal, et Frédéric Hélein – Université Paris Diderot), ce comité s'est réuni avec la coordinatrice et le chargé de projet tous les 2 à 3 mois.

Personnel dédié

En termes de moyens humains, un chargé de projet (Paulin Ribbe – Sciences Po Lyon) a été recruté pour assurer la coordination opérationnelle de Mir@bel2022. Il assure la gestion administrative, le lien avec les différents partenaires et la logistique (organisation de séminaires, de webinaires, suivi des objectifs). Initialement prévu sur 18 mois le poste a finalement pu être basculé à mi-temps sur toute la durée du projet.

Accord de consortium

Afin de respecter le cadre légal établi par le FNSO, nous avons rédigé un accord de consortium signé par l'ensemble des partenaires du projet, qui décrit les modalités d'exécution et contractualise les droits et devoirs de chacun des partenaires.

Axe 1 : Accompagner les revues françaises vers le DOAJ

Introduction

L'axe 1 du projet avait pour objectif d'améliorer le référencement des revues scientifiques françaises dans le *Directory of Open Access Journals* (DOAJ).

Le DOAJ est un répertoire indépendant qui recense les revues scientifiques en accès ouvert issues de tous les pays et sans distinction de discipline.

De réputation internationale, le DOAJ a pour objectif d'accroître la visibilité, l'accessibilité, la renommée, l'utilisation et l'impact des revues scientifiques de qualité, évaluées par les pairs et en accès ouvert, dans le monde entier. Le référencement dans le DOAJ apporte une reconnaissance sur les pratiques en matière de science ouverte et permet aux articles des revues d'être plus visibles, mieux indexés dans d'autres systèmes d'information.

Partant du constat que les revues françaises ne sont pas assez représentées dans le DOAJ, les partenaires du projet se sont coordonnés pour augmenter ce référencement. Cette mobilisation s'est déclinée sur plusieurs niveaux :

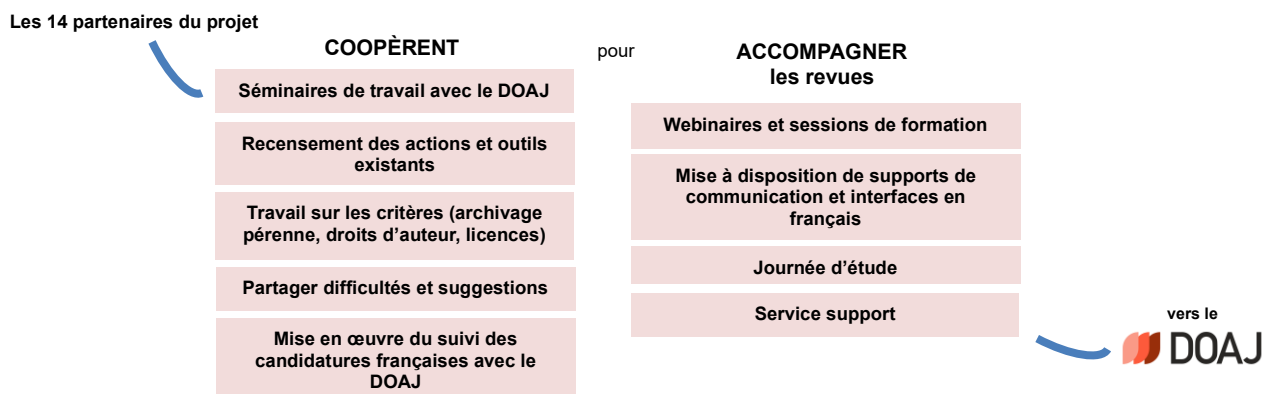


Figure 2 - Organisation de l'axe 1 de Mir@bel2022

Coordination de la coopération entre les partenaires

Un travail de coopération entre les partenaires a été mis en œuvre tout au long du projet afin de faciliter et améliorer les candidatures des revues françaises auprès du DOAJ. L'objectif de ce travail a permis de :

- mettre en commun les difficultés rencontrées ;
- faciliter les échanges avec l'équipe du DOAJ ;
- mieux représenter le contexte éditorial français et ses spécificités auprès du DOAJ ;
- anticiper des évolutions sur les critères d'éligibilité au DOAJ ;
- communiquer auprès des revues françaises.

On peut également noter que cette coordination a bénéficié de la présence d'Érudit (plateforme de revues savantes canadienne) au sein du projet. Érudit, fort d'un [partenariat](#) établi avec le DOAJ en 2020 pour renforcer le référencement et la découvrabilité des revues québécoises, a permis de bénéficier sur cet axe d'un regard international francophone et d'une expérience avec le DOAJ.

Facilitation des échanges entre les partenaires

La liste de diffusion Mir@bel2022

Hébergée par Sciences Po Lyon, la liste Mir@bel2022 a été créée pour faciliter la coordination générale du projet. Elle est composée de toutes les personnes issues des institutions partenaires, du comité de pilotage ainsi que du comité scientifique. Structurante dans le cadre du travail engagé avec le DOAJ, elle a permis de :

- centraliser des informations et des actualités sur les évolutions des critères, permettant à chaque partenaire de rediffuser l'information dans ses réseaux ;
- partager questions et problématiques (voir partie « Échanges sur les critères et problématiques soulevées ») ;
- bénéficier d'explications directes de la part de l'équipe du DOAJ sur leurs évolutions ;
- faire réseau.

Séminaires de travail

Trois séminaires de travail et une réunion en présentiel avec le DOAJ ont été organisés dans le cadre de l'axe 1 du projet.

En 2022, un premier séminaire pour l'état des lieux du référencement des revues françaises dans le DOAJ a eu lieu, avec tous les partenaires du projet.

En 2023, deux séminaires ont été organisés pour clarifier le contexte légal des droits d'auteur. Organisés et animés par les membres du groupe de travail Droits d'auteur du réseau Médiçi, ces deux séminaires ont été préparés avec l'aide d'Anne-Laure Stérin, juriste spécialisée sur les questions de droit d'auteur. Le premier séminaire a été organisé entre les partenaires français du projet, pour mieux identifier et comprendre collectivement les enjeux de cession non-exclusive des droits d'auteur. Le second séminaire a permis de restituer ces problématiques auprès de l'équipe du DOAJ.

Canaux d'échange privilégiés avec le DOAJ

Slack

Afin de faciliter les remontées d'informations concernant les différents échanges, l'équipe du DOAJ a proposé de créer 2 canaux Slack¹ :

- un canal entre Mir@bel et le DOAJ pour remonter des modifications sur les métadonnées ;
- un canal dédié aux partenaires du projet pour partager des questions et éventuelles difficultés sur les candidatures en cours.

Si le premier canal a facilité les échanges et la curation sur les données du DOAJ (ISSN, nationalité et éditeurs des revues) tout au long du projet ; le second a en revanche été peu utilisé, les partenaires ayant préféré l'usage de la liste de diffusion.

Editorial Policy Advisory Group du DOAJ

En 2024, le DOAJ a créé un comité consultatif afin de conseiller et d'accompagner son équipe éditoriale sur la pertinence de la mise en œuvre de nouveaux critères éditoriaux. Ce comité, constitué de 8 membres issus de différentes régions du monde, aide modifier les critères du DOAJ pour les rendre plus pertinents au plus grand nombre d'éditeurs à travers le monde. Dans le cadre du projet Mir@bel2022, le DOAJ a sollicité l'équipe Mir@bel pour participer à ce comité. Le chargé de projet Mir@bel2022, Paulin Ribbe, a été désigné comme représentant dans cette nouvelle instance. Sa

¹ Slack est l'application de communication collaborative utilisée par le DOAJ

participation permet un relai de communication supplémentaire pour anticiper et transmettre les évolutions des critères, tout en facilitant la remontée des enjeux locaux.

Freins identifiés pour les candidatures de revues françaises

En 2022, sur la base d'un premier séminaire de travail réunissant tous les partenaires du projet, puis d'entretiens individuels avec chacun d'eux, un premier diagnostic a été réalisé pour identifier les éventuelles difficultés des revues françaises à être référencées dans le DOAJ. Ces échanges ont permis d'établir un premier programme à développer collectivement en relation avec le DOAJ. Les échanges se sont poursuivis durant toute la durée du projet, au gré des problématiques soulevées par les partenaires et des évolutions des critères du DOAJ. Dans cette partie, nous présentons une liste des problématiques soulevées.

Le suivi de l'évolution des critères

L'un des enjeux du projet a porté sur le suivi de l'évolution des critères du DOAJ. Cet enjeu s'est décliné sur le plan technique (voir partie « [Alignements Mir@bel et DOAJ](#) »), sur le plan de l'interaction avec le DOAJ (voir partie précédente), avec les partenaires du projet, et auprès des communautés. Un important travail de relai et d'accompagnement des revues des partenaires et des communautés a été réalisé lors des changements de critères, nécessitant des moyens de veille et de communication. Cet enjeu a aussi impliqué la question du suivi du déréférencement des revues.

Les critères d'intégration au DOAJ étudiés dans le cadre du projet

Dès le début du projet, nous avons fait le choix de prioriser notre action sur les critères « classiques » à mettre en œuvre par les revues afin de franchir la première étape d'intégration dans le répertoire du DOAJ. Le second niveau de reconnaissance symbolisé par le sceau DOAJ, qui s'appuyait depuis 2014 sur des critères plus contraignants et incontournables, a été retiré début 2025. Le choix initial d'étudier les critères classiques s'est donc avéré judicieux. Ceci a permis de lever quelques freins, de faciliter des candidatures et de favoriser la fourniture des métadonnées et leur propagation.

Aspects légaux

Le concept de « cession non exclusive » des droits

La notion de « cession non exclusive » inhérente au droit d'auteur français a fait l'objet de deux séminaires avec tous les partenaires du projet. L'objectif était de résoudre les problèmes d'interprétation des termes juridiques entourant le droit d'auteur en France (avec notamment le concept de cession non-exclusive des droits) qui diffèrent de la terminologie utilisée dans les pays de la « *Common law* ». La « cession non exclusive » des droits, mal comprise au cours des évaluations de candidatures françaises au DOAJ, conduisait à leur rejet.

L'utilisation des licences Creative Commons

Dans la continuité des discussions sur la notion de cession non exclusive des droits, l'utilisation des licences Creative Commons sur des éléments autres que le texte au sein des articles (les illustrations telles que des peintures célèbres, des photographies, etc.) a fait l'objet de discussions avec le DOAJ.

L'échange est né principalement du côté d'OpenEdition dont toutes les nouvelles candidatures au DOAJ en 2024 ont été bloquées en raison d'une déclaration standard sur les licences spécifiant que seul le texte est sous licence Creative Commons, et que les autres éléments des articles sont « tous droits réservés » sauf mention contraire. Les évaluateurs du DOAJ incitaient à modifier cette mention de sorte que tout le contenu soit soumis à la licence Creative Commons sauf indication contraire. Après discussion, l'équipe d'OpenEdition a proposé la mention légale suivante :

« *Le texte seul est utilisable sous licence CC [au choix] 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés, etc.) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.* »

Cette modification a permis la reprise du référencement des revues d'OpenEdition en 2025.

À noter que cette mention a également été adoptée par d'autres plateformes dont certaines pépinières de revues.

Revues publiant des numéros suppléments/hors-série/spéciaux

Fin 2023, le DOAJ a ajouté des critères relatifs aux numéros spéciaux (ou numéros thématiques) : « *DOAJ will not accept a journal if all content in the last year/volume is published as special issues.* » Ce critère, tenant peu compte des particularités des revues en sciences humaines et sociales (SHS), a été soulevé et discuté via la liste de diffusion du projet sous l'impulsion d'Érudit puis remonté auprès du DOAJ. Ces échanges ont permis l'ajout d'une exception pour les revues en SHS ne publiant que sous la forme de numéros thématiques², avant que ce critère ne soit finalement retiré début 2024.

Rejet de revues disposant de plusieurs ISSN (varias et numéros supplémentaires)

Le DOAJ intègre les revues sur la base d'un ISSN numérique unique (voire associé à un ISSN imprimé). Or les revues diffusant également des suppléments, hors-série ou numéros spéciaux thématiques, dont le processus d'évaluation et de réalisation peut différer de la revue initiale, disposent pour ceux-là d'un second ISSN. Ces numéros correspondent en quelque sorte à une nouvelle revue qui devrait être diffusée sur un site distinct du premier selon le DOAJ. Pour cette raison, de nouvelles candidatures ont été rejetées par le DOAJ.

Cela pose la question de l'adaptabilité des plateformes qui doivent mettre en œuvre cette scission et de l'impact que cela peut avoir sur une revue diffusée de longue date (nécessité de communication dans la durée auprès du lectorat, nouveau travail de référencement, perte de statistiques de consultation, etc.).

Autres sujets discutés

Endogénéité

Le DOAJ analyse l'endogénéité au sein des revues sur la base des affiliations des auteurs et des membres des instances éditoriales. S'il paraît indispensable de réaliser cette analyse pour favoriser les pratiques d'ouverture essentielles à la qualité de la recherche scientifique, les partenaires ont argumenté afin que l'endogénéité soit circonscrite en fonction de la communauté ciblée par la revue (revues de niche, revues juridiques, etc.) et en fonction du nombre d'articles publiés dans l'année (numéros contenant peu d'articles, etc.).

Les revues en modèle Subscribe-to-open

L'intégration des revues en modèle *subscribe-to-open* (S2O) dans le DOAJ a été discutée lors des échanges entre les partenaires et durant les webinaires organisés, particulièrement en raison de sa mise en œuvre récente par certaines plateformes. On ne connaît donc pas encore l'impact à long terme de ce dispositif et il n'y a pas encore de visibilité sur la pérennité des engagements pris pour le libre accès à partir du moment où le dispositif prend fin.

La représentation de la France dans la gouvernance du DOAJ

L'absence de représentation de la France dans la gouvernance du DOAJ (décisions sur les critères, etc.) et dans la modération des candidatures (notamment dans l'équipe d'évaluateurs) a été soulignée et discutée. Ce constat est légèrement nuancé avec l'arrivée de Paulin Ribbe dans la nouvelle instance consultative (l'*Editorial Advisory Group*).

² Le critère modifié était le suivant : « *DOAJ will not accept a journal if all content in the last year/volume is published as special issues, except for journals in the humanities and social sciences that operate a traditional publishing model based solely on themed issues.* »

Traductions des critères et du formulaire de candidature en français

Voir parties « [Traductions de la documentation DOAJ](#) » et « [Traduction du formulaire de candidature du DOAJ](#) »

Communication auprès des communautés françaises

Communication générale

La communication a été assurée notamment via les outils de Mir@bel (brèves, site web, chaîne Canal-U, lettre d'information) pour suivre l'actualité du projet et continuer de faire connaître le DOAJ et les actions entreprises via le projet Mir@bel2022. L'ensemble des communications et webinaires ont aussi été diffusés sur les principales listes de diffusion : [medici], [accès ouvert], [mir@bel].

Ressources

Au cours des premiers mois du projet, nous avons réalisé auprès des partenaires un recensement des supports existants en français sur le référencement dans le DOAJ (documentation, traductions, webinaires). La documentation recensée a été centralisée sur le site Mir@bel, dans la page de ressources « [Référer sa revue dans le DOAJ](#) ». Cette page classe l'ensemble de ces ressources par thématique :

Ressources générales > Guides ; Supports méthodologiques et de présentation ; Webinaires et captations vidéo

Recommandations générales sur le référencement des revues

Points particuliers > Droits d'auteur et spécificités de la non-cession des droits ; Conservation numérique

Nous avons actualisé cette page tout au long du projet.

Traductions de la documentation du DOAJ

Une première traduction du guide de candidature avait été réalisée par Érudit en 2021. Les contenus étant mis à jour régulièrement, un nouveau chantier de traduction a été mis en œuvre et coordonné par Érudit en 2024, avec la participation de Sciences Po Lyon et de la MSH Dijon (CNRS, UBE). Au cours de ce travail, toutes les pages sous le menu "APPLY" du site du DOAJ ont été traduites en français : *Application form, Guide to applying, The DOAJ Seal, Transparency & best practice, Publisher information, Licensing & copyright*. Un lien vers la traduction de la page *Application form* est diffusée sur le [site du DOAJ](#). Les autres pages traduites sont hébergées sur le [site d'Érudit](#) depuis avril 2024.

Pour Érudit, l'objectif consiste désormais à maintenir les traductions à jour afin d'éviter d'avoir des versions en décalage avec les pages en anglais modifiées ou mises à jour, et d'éviter une retraduction complète. En effet, dès la mise en ligne des traductions en avril 2024 plusieurs modifications, pour la plupart mineures, ont été apportées aux versions anglaises de ces pages, sans dispositif ou notification pour suivre de près les modifications apportées.

Depuis fin 2024, le DOAJ a mis en place un système permettant d'historiciser les changements apportés à la dernière version en ligne du Guide de candidature (*Guide to applying*) via une [page dédiée](#). Les dernières modifications sont écrites en bleu et un tableau détaillant les modifications apportées sur les différentes versions est fourni. Le DOAJ a par ailleurs établi un rythme de modifications trimestriel, ce qui permettra de mieux prévoir les périodes de traduction. La page du Guide est la seule à avoir son journal de modifications. L'équipe d'Érudit poursuivra une veille pour noter les changements aux autres pages et effectuer les traductions, si nécessaire au même rythme que pour le guide.

Traduction du formulaire de candidature du DOAJ

Pour aller plus loin, un projet d'intégrer la version française du formulaire de candidature directement dans l'interface du DOAJ (et non pas via une traduction « à part ») a été lancé. Il nécessite des développements importants sur le site web du DOAJ avec des implications à plusieurs niveaux, raison pour laquelle il ne sera mis en œuvre qu'ultérieurement. Son déploiement sera un véritable atout pour les candidatures francophones. Il nécessitera aussi un suivi systématique et automatique des traductions pour toutes les évolutions à venir. Érudit a continué de contribuer sur la partie des traductions pendant que les équipes de développements du DOAJ assurent la réalisation de cette future interface.

Manifestations publiques

Webinaires

3 webinaires publics à destination des communautés françaises ont été organisés durant le projet. L'objectif de ces webinaires était de mieux faire connaître le DOAJ auprès des éditeurs français : les critères, le processus de candidature, ainsi que les avantages d'être référencé dans cette base. Ces webinaires ont été enregistrés et sont disponibles sur la chaîne [Canal-U de Mir@bel](#).

- **Janvier 2023** : webinaire public « [Référencer sa revue dans le DOAJ](#) » destiné aux éditeurs français pour introduire Mir@bel2022 et le DOAJ (107 personnes connectées), co-animé par Aricia Bassinet (Université de Lorraine/Repères), Paulin Ribbe (Sciences Po Lyon) et Tom Olyhoek (DOAJ).
- **Mai 2023** : webinaire public « [Référencer sa revue dans le DOAJ : présentation des critères](#) » organisé par le réseau Repères, le réseau Médecis et Sciences Po Lyon (73 personnes connectées), co-animé par Paulin Ribbe (Sciences Po Lyon) et Vincent Chollier (Université Lyon 3, Prairial, réseau Repères).
- **Novembre 2024** : webinaire public : « [Référencement dans le DOAJ](#) », organisé par Sciences Po Lyon, le réseau Repères, le DOAJ, et la MSH Dijon (CNRS, UBE) (61 personnes connectées), co-animé par Paulin Ribbe (Sciences Po Lyon), Gala García Reátegui (DOAJ), Vincent Chollier (Université Lyon 2, Prairial, réseau Repères).

Ateliers

Deux ateliers pratiques de référencement intitulés « Inscrire sa revue dans le DOAJ » ont eu lieu lors de la journée d'études « Visibilité des revues scientifiques françaises » (voir ci-dessous). Ateliers co-animés par Vincent Chollier (Prairial, Université Lyon 3) et Paulin Ribbe (Sciences Po Lyon), en présence de Tom Olyhoek (DOAJ).

Journée d'étude « [Visibilité des revues scientifiques françaises](#) »

Programmée à mi-parcours du projet (13 et 14 novembre 2023) avec des intervenants de Cairn.info, OpenEdition, EDP Science, Érudit, du DOAJ, du Centre Mersenne, des Presses Universitaires de Franche-Comté, du GERFLINT, de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Méditerranée, de l'INRAE, du projet Craft-OA et de l'Université de Montréal, la journée d'étude a réuni à Sciences Po Lyon plus de 70 personnes. Elle a permis de développer une réflexion plus large sur les enjeux du référencement et de la visibilité des revues aujourd'hui. Son objectif était de permettre à des porteurs de revues, des éditeurs au sens large et des services d'accompagnement à l'édition, d'établir une stratégie de référencement. Cette journée a fait l'objet de captations vidéo, [diffusées via la chaîne Canal-U de Mir@bel](#), qui ont été communiquées auprès des communautés.

Alignements Mir@bel et DOAJ

Alignement de données

Non anticipé, un important travail d'alignement des données entre Mir@bel et le DOAJ a été mis en œuvre en continu sur toute la durée du projet. Pour faciliter ce travail continu, un canal de communication dédié entre l'équipe du DOAJ et Mir@bel a été ouvert pour réaliser des remontées sur la qualité des métadonnées. Nous avons par ailleurs créé une page d'indicateurs pour contrôler les données des imports des revues du DOAJ.

Ce travail a notamment consisté à proposer des corrections aux informations affichées dans le DOAJ sur les revues françaises, via des scripts d'alignement entre les informations de Mir@bel et celles du DOAJ. Les corrections ont été réalisées sur :

- des éditeurs : cas où le nom de l'éditeur est erroné, plateforme de diffusion renseignée à la place de l'éditeur ou nationalité de l'éditeur erronée ;
- des ISSN : cas d'ISSN erronés ne portant pas sur le bon titre ou n'étant pas un ISSN électronique ;
- des liens dirigés vers le site de la revue dont le contenu en ligne ne répond pas (site web hors ligne, erreur 403, 404...).

Baromètre des revues éditées ou co-éditées en France dans le DOAJ

Afin de mieux suivre l'évolution des revues françaises dans le DOAJ et mieux les identifier, un baromètre a été développé au cours du projet par l'équipe Mir@bel. Les données utilisées proviennent du DOAJ et de Mir@bel, elles ont nécessité un important travail de mise en concordance dans les deux bases (notamment via l'alignement des données présenté ci-dessus). Dans le corpus utilisé, les revues présentées sont dites « françaises » au sens d'éditées ou co-éditées en France, indépendamment de leur langue de publication. Néanmoins, le choix a été fait de ne pas se baser uniquement sur les données du DOAJ pour identifier les revues françaises. De cette manière, il est possible de faire figurer dans le baromètre les revues portées par des sociétés savantes ou structures françaises même si l'éditeur principal n'est pas localisé en France.

Ce baromètre produit en 2023 présente un ensemble de visualisations du corpus des revues « françaises » dans le DOAJ :

- l'évolution du nombre de revues françaises depuis le lancement du DOAJ ;
- la variation annuelle des ajouts de revues françaises dans le DOAJ ;
- la part des revues françaises ayant obtenu le sceau DOAJ ;
- la part des revues françaises dans le DOAJ pratiquant des frais de publication ;
- les plateformes de diffusion les plus représentées pour les revues françaises dans le DOAJ ;
- le nombre de titres par éditeurs ;
- la répartition des langues de publication des revues françaises dans le DOAJ selon Mir@bel ;
- la répartition par thématique Mir@bel des revues françaises dans le DOAJ ;
- la présence des revues françaises dans d'autres plateformes.

À la suite de cette première version, de nouveaux développements et modifications du code et une documentation ont été mis en œuvre afin de proposer une version dynamique. À l'exception de la version présentée publiquement en 2023, ce baromètre est pour l'instant un outil interne au projet.

Grappe des revues françaises dans le DOAJ

Grâce à la création de la fonctionnalité de « [grappe](#) » dans Mir@bel, permettant de constituer des corpus de revues actualisés dynamiquement, nous avons pu concevoir une [grappe des revues françaises dans le DOAJ](#) librement accessible.

Axe 1 : bilan et perspectives

La coordination des 14 partenaires de Mir@bel2022 a permis de faire émerger une réflexion collective sur les critères du DOAJ au niveau français et francophone qui était auparavant parcellaire. Des problématiques communes ont pu être partagées et remontées, notamment lors des séminaires (particulièrement sur les droits d'auteur). Ce travail commun a aussi permis d'établir un réseau d'échange et de partage d'informations au niveau des acteurs français sur l'actualité et les critères du DOAJ.

Par ces relais, la communication « française » avec le DOAJ a été améliorée. La présence française au sein de l'*Editorial Policy Advisory Group* du DOAJ constitue un élément de cette amélioration sur le long terme.

Les actions communes de communication ont répondu à une véritable demande, en atteste le nombre de personnes présentes lors des webinaires. Un certain nombre de ces actions va se poursuivre au-delà du projet, notamment la mise à jour des traductions, ainsi que la tenue d'ateliers sur les critères du DOAJ.

Au niveau quantitatif, les actions communes n'ont pas eu l'effet escompté sur le nombre de nouvelles revues françaises indexées dans le DOAJ durant du projet (de mars 2022 à mars 2025). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Le processus de candidature au DOAJ s'inscrit sur un temps long pour les revues : les critères peuvent nécessiter des modifications structurelles amenant une première candidature sur du moyen ou long terme. Dans ce sens, nous avons l'espoir que les actions de communication menées pendant le projet porteront leurs fruits au-delà du projet.

Un autre facteur est le délai de quelques mois imposé par le DOAJ pour toute nouvelle candidature si une première est rejetée. Ce délai retarde ainsi certaines candidatures.

Enfin, sur l'année 2024, une trentaine de revues d'OpenEdition a été bloquée pour résoudre le problème d'inadéquation des licences. Comme indiqué précédemment, les échanges de 2024 avec le DOAJ ont permis de débloquer la situation début 2025.

Pour faire suite, l'année 2025 a été de très loin l'année où le plus de nouvelles revues françaises ont été ajoutées au DOAJ.

Axe 2 : Référencement partagé pour toutes les revues scientifiques françaises et leurs éditeurs

Introduction

L'axe 2 du projet Mir@bel2022 s'est décliné en deux grands objectifs :

- **Signaler l'intégralité des revues scientifiques françaises dans Mir@bel**
- **Améliorer le cadre d'identification des éditeurs français et la qualité de leur description grâce à un référentiel partagé : le référentiel IdRef³.**

Ces chantiers avaient pour but de compléter le référencement des revues scientifiques françaises dans Mir@bel, quels que soient leur structure éditoriale ou leur modèle économique, en vue d'accroître leur visibilité et faciliter l'accès à leurs contenus.

Ils ont ainsi permis de poser les premiers jalons du projet FNSO Mir@AO « Miroir des revues scientifiques françaises dans leur transition vers la science ouverte », qui ambitionne de mesurer l'évolution de l'édition scientifique française à travers Mir@bel en tant que base de connaissance neutre, garante du principe de bibliodiversité, sur la base d'indicateurs objectifs.

Dans cette continuité, la journée d'étude « [Visibilité des revues scientifiques françaises](#) », a permis d'entreprendre une discussion collective sur le référencement et la visibilité des revues scientifiques françaises, en mettant en lumière la diversité du paysage éditorial et des modèles de diffusion.

Le signalement des revues scientifiques françaises

Début mars 2025, Mir@bel référence plus de **22 000** revues. Ce signalement a été en très forte croissance depuis 3 ans : entre mars 2022 et mars 2025, **10 845** revues ont été intégrées dans Mir@bel, dont 5 655 revues françaises, ce qui représente l'équivalent du nombre de revues intégrées durant la première décennie d'existence du site.

Cette forte augmentation du référencement des revues s'appuie sur la dynamique du réseau Mir@bel, en croissance lui aussi. En mars 2025, il se compose de plus de 121 partenaires et 23 partenaires éditeurs, représentant plus de 365 professionnels.

Le travail de référencement du projet Mir@bel2022 s'est donc réalisé parallèlement à la dynamique de Mir@bel et ses développements, permettant un cercle vertueux.

En parallèle, on peut ajouter que Mir@bel2022 a bénéficié du [projet Rev@ntiq](#), qui s'est déroulé de septembre 2022 à septembre 2024. Projet lauréat du dispositif national CollEx-Persée (appel 2021-2022) porté par la [Maison de l'Orient et de la Méditerranée](#), ce projet avait pour objectif d'améliorer l'accès aux revues scientifiques en archéologie et en sciences de l'Antiquité. Il a ainsi permis d'intégrer 260 revues françaises et d'intégrer des nouveaux développements dans les fonctionnalités de Mir@bel⁴.

Le référencement des revues françaises s'est donc décliné à travers plusieurs approches :

- la curation des métadonnées dans Mir@bel, et le travail continu du réseau ;
- le signalement des revues des partenaires du projet Mir@bel2022 ;

³ <https://www.idref.fr/>

⁴ Marie Chebanco, Amélie Descollonges. Rev@ntiq, Compte-rendu de projet. Maison de l'Orient et de la Méditerranée. 2025, 36 p. [<hal-04924157>](#)

- l'identification exhaustive des revues manquantes via des chantiers d'intégration de revues basés sur des corpus spécifiques.

La scientificité d'une revue n'étant pas un attribut dans Mir@bel, il n'y a pas de statistiques sur l'ensemble des revues *scientifiques* intégrées sur la durée du projet (l'ensemble étant compris comme les revues intégrées par les membres du réseau Mir@bel et les revues intégrées spécifiquement via Mir@bel2022).

Néanmoins, l'association du travail de signalement par les partenaires de Mir@bel croisé avec les approches citées ci-dessus nous a permis d'approcher un corpus exhaustif des revues scientifiques françaises référencées dans Mir@bel. Le travail de définition du périmètre des revues scientifiques françaises, de leur catégorisation et de statistiques, est l'objet du [projet FNSO MIR@AO](#).

Dans cette partie, nous présentons les différentes approches suivies. Une première partie est consacrée au modèle de Mir@bel et l'apport de son réseau pour le référencement des revues et l'amélioration continue des données. La deuxième partie décrit le processus de signalement des revues des partenaires, et la troisième présente l'approche par intégration de corpus spécifiques.

Veille sur les revues scientifiques françaises dans Mir@bel

Un modèle original de production mutualisée

Mir@bel permet de référencer des publications périodiques de tout type et de signaler leurs accès en ligne. Chacun peut contribuer, de façon participative, au référencement des revues et compléter ou modifier leurs informations. Pour assurer leur suivi, Mir@bel s'appuie sur un modèle original de production mutualisée, partagé entre le rôle des partenaires du réseau, qui assurent une veille manuelle sur la création et le suivi des revues (mises à jour des informations), et des traitements automatisés permettant la mise à jour des accès en ligne de ces revues, l'enrichissement des données, et l'ajout de liens sur l'indexation d'une revue dans d'autres bases.

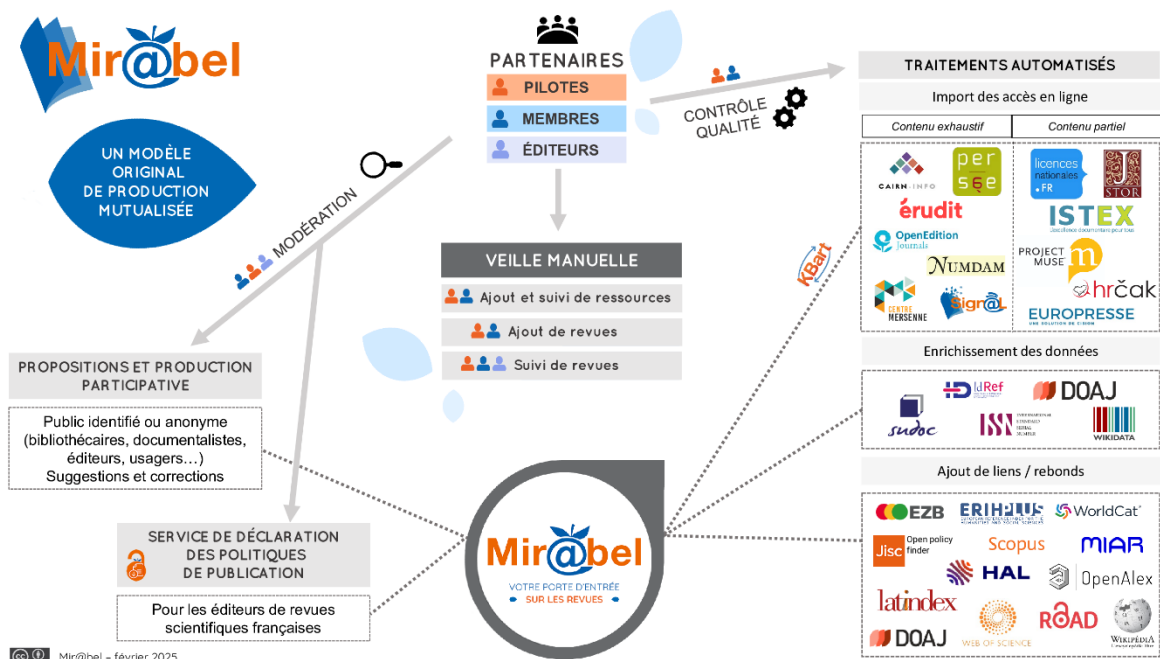


Figure 3 - Modèle de production de données de Mir@bel

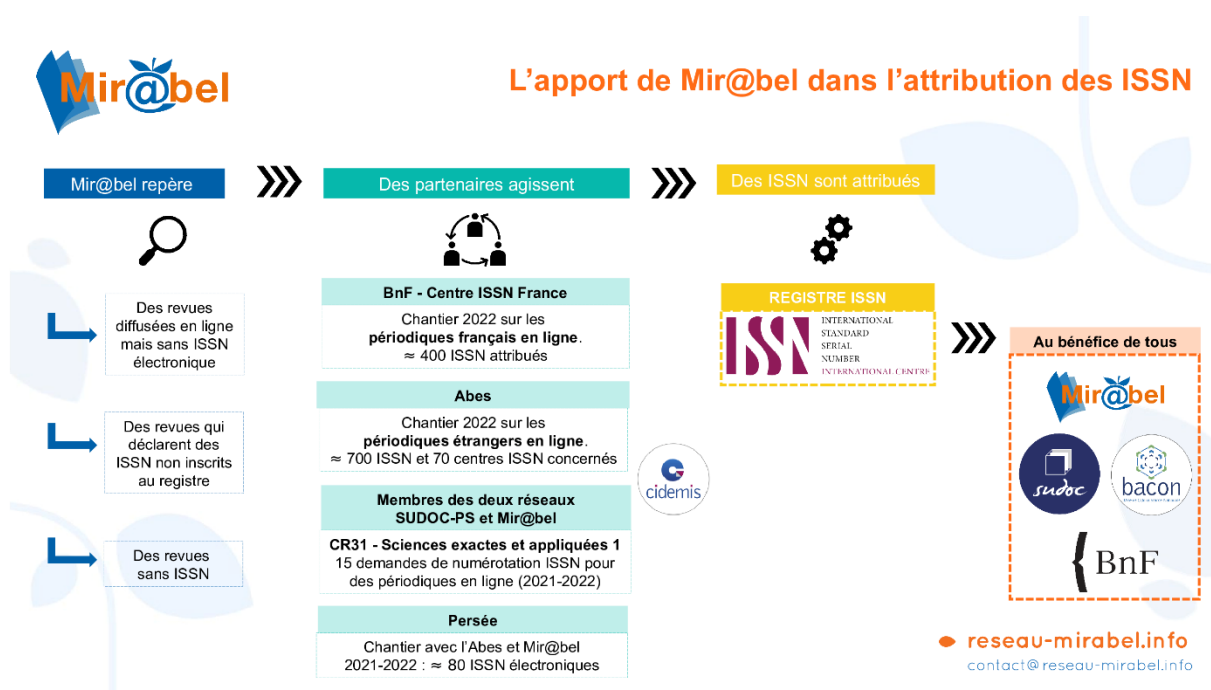


Figure 4 - L'apport de Mir@bel dans l'attribution des ISSN

À travers ce schéma sur l'apport de Mir@bel dans l'attribution des ISSN, on peut ajouter que le Centre ISSN France traite les titres électroniques français en libre accès (possédant un ISSN imprimé mais pas d'ISSN électronique) ainsi que les titres français sans ISSN.

Signalement des revues par les partenaires de Mir@bel2022

En parallèle du référencement continu effectué par le réseau Mir@bel, une attention particulière a été portée sur le signalement des revues des partenaires du projet pour s'assurer que toutes soient bien référencées dans Mir@bel. Parallèlement, la mise en place d'un script quotidien a permis de repérer toutes les revues françaises qui arrivent dans le DOAJ et qui n'étaient pas encore dans Mir@bel (34 revues). Au cours du projet, **352** titres ont été ajoutés pour les partenaires français de Mir@bel2022 (OpenEdition, Cairn.info, Réseau Repères, Centre Mersenne, EDP Sciences, Persée).

EDP Sciences

Un partenariat éditeur a été mis en place avec EDP Sciences dans Mir@bel, afin que les éditeurs d'EDP Sciences suivent toutes les revues qu'ils éditent tout en automatisant le signalement des contenus en ligne disponibles sur leur portail. Dans le cadre du projet, une dizaine de revues ont été ajoutées dans Mir@bel. L'ensemble des revues d'EDP Sciences sont désormais référencées dans Mir@bel.

Réseau Repères

Les 17 pépinières et plateformes de diffusion de revues en France et en Belgique, fédérées au sein du réseau Repères, se sont mobilisées pour recenser toutes leurs revues. Un premier travail a permis d'ajouter 41 titres et d'intégrer plusieurs pépinières issues du réseau en tant que ressources⁵ dans

⁵ Dans Mir@bel, une ressource est un site proposant un ou des accès en ligne à des contenus de revues.

Mir@bel. En mars 2025, le réseau Repères compte **187** revues dans Mir@bel. Ce travail de référencement du réseau Repères, mené avec la MSH de Dijon, a contribué à la création de nouveaux partenariats résultants de l'arrivée de nouvelles pépinières en tant que membres du réseau Mir@bel.

Ce recensement a par ailleurs été valorisé par la mise en œuvre des « [grappes](#) », nouvelle fonctionnalité dans Mir@bel déployée grâce au partenariat entre les réseaux Repères et Mir@bel. Les grappes de Mir@bel permettent de consulter des corpus de revues et de rechercher parmi ces ensembles de revues. Leur mise en œuvre a ainsi permis à l'ensemble des revues diffusées par les pépinières fédérées au sein du réseau Repères d'être [centralisées en un corpus](#) diffusé publiquement sur le site de Mir@bel.

Grâce à cette grappe, Mir@bel a pu générer un fichier Kbart décrivant les accès en ligne pour les revues concernées. Ce fichier est exposé dans la base [Bacon](#) opérée par l'Abes et a obtenu le label qualité. Ce processus permet notamment de faciliter l'accès à ces contenus dans les outils de découverte des bibliothèques.

L'ensemble de ce processus a été valorisé via un [poster dédié](#), présenté lors du Printemps Couperin 2025.

Corpus spécifiques

Nous avons suivi au fil du projet une approche d'intégration de revues par corpus spécifiques afin d'approcher d'une identification exhaustive des revues scientifiques françaises.

Ces chantiers par corpus se sont réalisés sur la base de comparaison de listes d'ISSN à ceux présents dans Mir@bel. Mir@bel permet en effet, en mode connecté, de comparer des listes avec les ISSN présents dans Mir@bel.

Corpus des revues issues du rapport « Préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte »

Ce [rapport](#) dresse un état des lieux du secteur de l'édition scientifique publique. Un premier travail de repérage a consisté à lister l'ensemble des éditeurs cités et interrogés dans le rapport et vérifier leur présence dans Mir@bel. Une quinzaine de revues a par la suite pu être ajoutée.

Corpus des revues issues de la plateforme SCImago Journal Rank

Une comparaison des revues éditées en France référencées dans la base [SCImago Journal Rank](#) a permis de repérer et d'intégrer une soixantaine de revues qui n'étaient pas encore signalées dans Mir@bel. Il s'agissait principalement de revues dans le domaine de la santé, dont 25 éditées par [Elsevier Masson](#).

Corpus des revues dans lesquelles publient les chercheurs français

Issu d'un fichier fourni par l'équipe du [Baromètre français de la science ouverte](#) listant les revues du Baromètre qui ont un ISSN en France (sur la base de l'interrogation de Crossref), ce corpus a permis d'ajouter **163** revues, principalement en médecine.

Corpus des revues issues du Comptoir de la Fondation de la maison des sciences de l'homme

Sur la base d'un fichier des revues fourni par le [Comptoir des presses d'universités](#), une analyse de la présence de ces revues dans Mir@bel a permis d'intégrer **24** nouvelles revues.

Enquêtes du réseau Médecin

Partenaire du projet, le réseau Médecin a mené en 2024 une enquête sur le cadre légal de l'édition scientifique publique. Les réponses à cette enquête ont également permis de repérer une dizaine de revues qui n'étaient pas encore présentes dans Mir@bel. Suite à un chantier mené à Sciences Po Lyon, tous ces titres sont maintenant visibles dans Mir@bel.

En 2025, le réseau Médiçi a lancé une invitation aux éditeurs et éditrices de revues non référencées à proposer leur ajout dans Mir@bel via un formulaire en ligne mis à disposition pour l'occasion.

Autres chantiers

En marge de ces corpus spécifiques, d'autres chantiers ont été menés sur des revues non françaises référencées dans le DOAJ :

- les revues ayant le sceau DOAJ
- les revues bilingues anglais/français en accès ouvert diamant : **58** revues

Enfin, d'autres corpus ont été intégrés. Sciences Po Grenoble, partenaire du projet et pilote du réseau Mir@bel, a notamment réalisé plusieurs chantiers d'intégration disciplinaires durant le projet : revues en droit (plus de 400 revues), revues en géographie, aménagement et urbanisme (une centaine de revues), revues en physique-chimie.

Communication ciblée auprès des revues scientifiques françaises

Enfin, nous avons mené une communication ciblée auprès des revues scientifiques françaises. Intitulée « Qu'apporte Mir@bel aux revues scientifiques françaises et à leurs éditeurs ? », cette [infographie](#) présente en une page les services offerts par Mir@bel pour le référencement des revues éditées en France et l'amélioration de leur visibilité à l'international.

L'enrichissement et la description des titres

Imports automatiques

Comme nous avons pu le voir dans la partie dédiée au modèle de production, Mir@bel s'appuie, en plus du travail de veille par les partenaires, sur des traitements automatisés permettant la mise à jour automatique des accès en ligne des revues. Sur la durée du projet Mir@bel2022, nous avons porté une attention spécifique sur les imports issus des plateformes de publication partenaires du projet : Cairn.info, OpenEdition Journals, Érudit, EDP Sciences, Persée, Centre Mersenne.

Par ailleurs, sur la durée du projet, de nouveaux imports de liens rebonds ont enrichi les informations des revues. On peut citer les liens vers les plateformes MIAR, EZB, et OpenAlex.

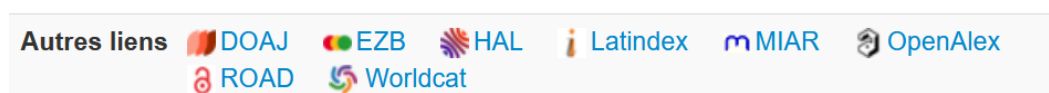


Figure 5 - Autres liens dans une notice de revue dans Mir@bel

Affichage du sceau DOAJ

Au cours du projet, un chantier de signalement a permis de référencer l'ensemble des revues ayant le sceau DOAJ dans Mir@bel. Sur les notices de revue dans Mir@bel, une mention « labellisation » a été ajoutée pour permettre de repérer cette attribution.

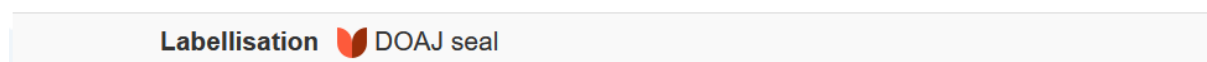


Figure 6 - Labellisation DOAJ Seal

Le *Directory of Open Access Journals* (DOAJ) ayant annoncé [le retrait du sceau DOAJ](#) pour la fin du mois de mars 2025 (réalisé le 8 avril 2025), la mention a été supprimée dans Mir@bel. Si le sceau, introduit en 2014, a permis de valoriser les bonnes pratiques en matière d'accès ouvert pour les revues, le DOAJ a considéré qu'il induisait une représentation inégale des revues et générait indirectement des effets de classement.

Désormais le bloc labellisation d'une page revue dans Mir@bel ne mentionne plus que le sceau Latindex.

Labellisation  Catálogo 2.0 Latindex

Figure 7 - Labellisation Latindex

Affichage des frais de publication

L'affichage de cet attribut sur une notice de revue dans Mir@bel permet d'indiquer si la revue a des frais de publication ou non. D'abord intégrée grâce aux métadonnées des revues présentes dans le DOAJ, la mention « Frais de publication » a ensuite été complétée pour toutes les revues de partenaires du projet : revues présentes dans Cairn.info, OpenEdition, Érudit (uniquement pour les revues en accès ouvert), le réseau Repères, EDP Sciences, ainsi que Épisciences.

L'intégration de cet attribut est une preuve de concept d'une nouvelle modalité de collecte de métadonnées multi-sources nécessitant des contrôles (en cas d'incohérences entre les sources). Pour une même revue, l'information est ainsi collectée auprès de plusieurs sources (par exemple le DOAJ et la plateforme de publication du dernier titre de cette revue), ce qui nécessite de comparer les deux sources. Actuellement, cette information n'est récupérée automatiquement que pour les revues du DOAJ.

Frais de publication Sans frais pour l'auteur (modèle diamant)

Figure 8 - Frais de publication sans frais pour l'auteur

Frais de publication Avec frais pour l'auteur (APC)

Figure 9 - Frais de publication avec frais pour l'auteur

La curation des métadonnées dans Mir@bel

Au fil du projet, un travail de suivi et de curation des métadonnées a été réalisé dans Mir@bel pour les plateformes membres du consortium Mir@bel2022. L'objectif de ce travail était de détecter des erreurs ou des incohérences dans les données en vue d'améliorer leur qualité.

Accès qui débordent

La curation a notamment porté sur "les titres qui débordent" : quand l'accès ne correspond pas à la période de publication du titre auquel il est associé. Dans Mir@bel, une page de vérification a été développée pour afficher ces titres. Le travail a notamment porté sur les plateformes de publication de certains partenaires du projet (Cairn.info, OpenEdition, MathDoc pour le Centre Mersenne, EDP Sciences et Érudit).

Dans certains cas, ces informations ont été repérées par l'Abes. Dans d'autres cas, elles ont été remontées à l'Abes pour faire le lien avec le registre ISSN.

Exports des IdRef

Dans le cadre de l'alignement des éditeurs avec IdRef, nous avons exporté les IdRef éditeurs correspondants aux partenaires du projet étant des plateformes de diffusion ou réseaux porteurs de revues (Cairn.info, EDPSciences, Érudit, MathDoc : NumDam, Mersenne, OpenEdition Journals, Persée, réseau Repères) afin de vérifier l'exactitude des informations liées à leurs éditeurs, et de leur permettre de disposer de ces données dans le cas où ils souhaiteraient les utiliser dans leurs propres systèmes d'information.

Un référentiel partagé pour les structures éditoriales

Afin de faire émerger un référentiel des éditeurs de revues françaises, Mir@bel2022 s'est appuyé sur IdRef en tant qu'identifiant national standardisé, interopérable.

Pourquoi attribuer un identifiant aux éditeurs ? Si les périodiques peuvent être identifiés et analysés grâce à leur ISSN dans Mir@bel, les éditeurs ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucun identifiant pivot. Cette absence limitait leur reconnaissance et leur alignement.

Le choix d'IdRef

Opéré par l'Abes, [IdRef](#) (Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche) est un identifiant national standardisé, interopérable avec des référentiels internationaux et source de convergence entre de nombreux acteurs de l'édition scientifique, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Identifiant pivot, IdRef permet donc l'alignement de multiples identifiants et référentiels pour en enrichir réciproquement la qualité.

Organisation du travail d'alignement

En 2021, un champ IdRef-éditeur avait été intégré dans les notices éditeurs de Mir@bel, permettant un alignement et un enrichissement des éditeurs français.

Dans le cadre du projet, un premier chantier d'alignements manuels et de créations de notices a été lancé en 2022. Porté par l'Abes, il a été réalisé par les réseaux Sudoc et Sudoc-PS, et a porté sur 655 éditeurs.

Le taux de liage entre IdRef et les données des éditeurs français de Mir@bel, à environ 70% en début 2022, a été porté à 87% début 2023.

À partir de 2023, le chantier a été poursuivi, sur la base d'une liste de 328 éditeurs français encore non alignés, ainsi que de la création continue de nouveaux éditeurs français dans IdRef.

En septembre 2024, l'alignement a été complété à 100%, représentant 3 478 éditeurs français.

Groupe de travail

Afin de poursuivre l'attribution d'IdRef pour tout nouvel éditeur français créé dans Mir@bel, un groupe de travail constitué de membres des réseaux Abes et Mir@bel a été constitué. Le groupe de travail crée des IdRef au fil de l'eau, pour tout nouvel éditeur français ajouté à Mir@bel. Une première réunion de lancement a été organisée le 26 septembre 2024 afin de présenter les modalités de travail collectif.


Développements dans IdRef


Dans IdRef, deux développements ont été réalisés pour enrichir les notices éditeurs :

- l'id éditeur de Mir@bel est stocké dans IdRef et est cliquable ;

Identifiants externes

 Identifiant VIAF : <http://viaf.org/viaf/122409180>

 Identifiant Mir@bel : [editeur/1528](#)

 Identifiant ARK BnF : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb15548586d>


 Identifiant ISNI : 0000000084874020

Figure 10 - Identifiant Mir@bel dans les identifiants externe d'IdRef

- un encart permet de voir les revues liées signalées dans Mir@bel, de montrer les revues liées à cet éditeur, ainsi que la page éditeur sur Mir@bel. Cet affichage est réalisé de manière dynamique, via l'API mise à disposition par Mir@bel.



Figure 11 - Revues liées dans Mir@bel dans l'interface IdRef

Développements dans Mir@bel

Un nouveau mécanisme d'interrogation d'IdRef a été intégré avant toute création d'éditeur. Nous imaginons que cela a grandement facilité les alignements originaux.

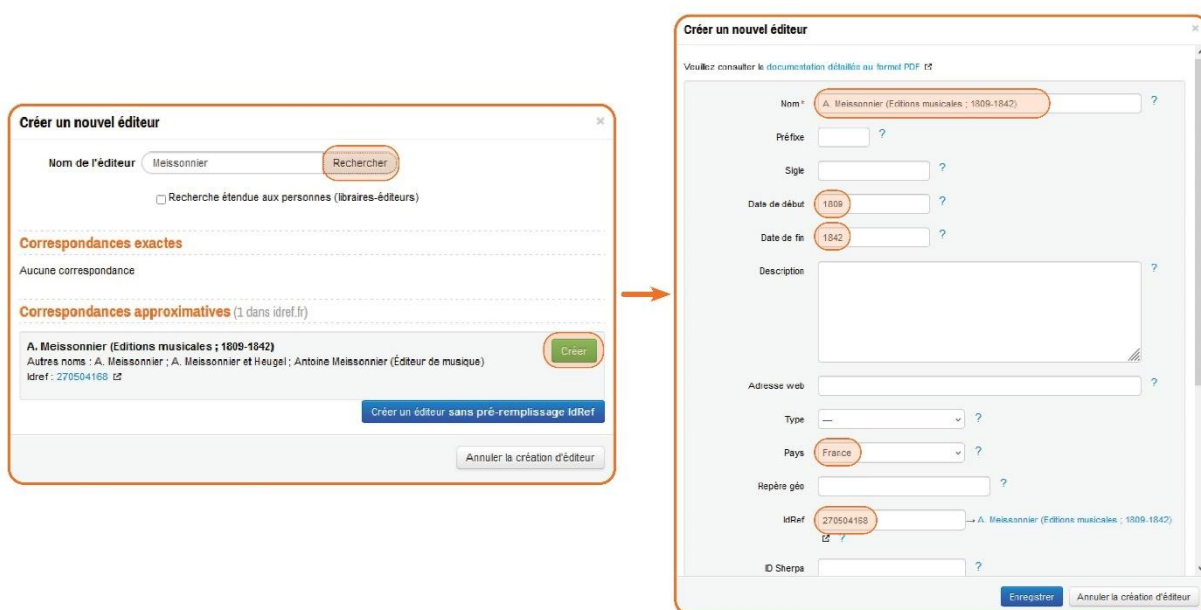


Figure 12 - Mécanisme d'interrogation d'IdRef pour la création de nouveaux éditeurs

Des nouveaux mécanismes empêchent les suppressions de notices alignées, et permettent une redirection en cas de fusion de notice.

Plusieurs mécanismes de contrôles semi-automatisés ont été déployés :

- Des alertes automatisées (immédiates) en cas de changements substantiels sur des notices éditeurs de Mir@bel (par exemple changements dans le nom ou dans l'IdRef) ;
- Un script hebdomadaire qui vérifie les éventuelles fusions de notices IdRef pour les IdRef présents dans Mir@bel ;
- Un script bi-hebdomadaire qui vérifie la concordance des données Mir@bel / IdRef pour les notices liées (notamment sur les dates de début/fin) ;
- Un script quotidien qui nous alerte des nouveaux éditeurs ajoutés à Mir@bel sans IdRef.

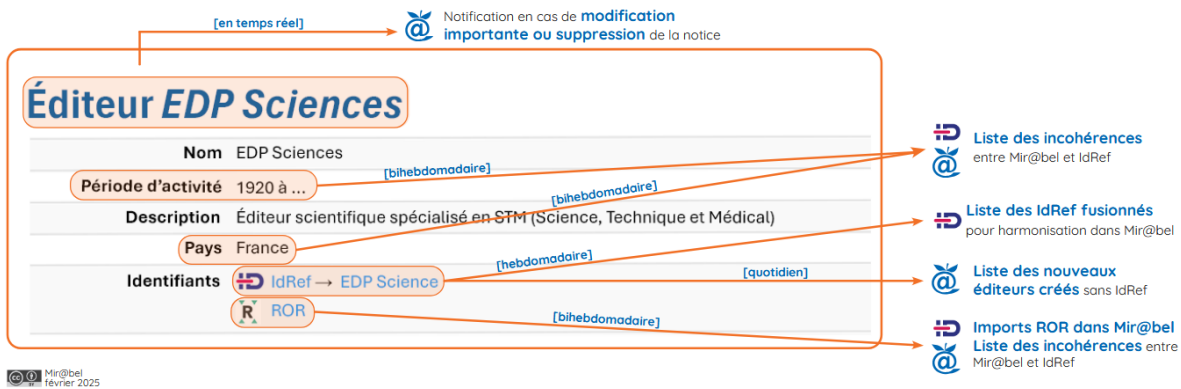


Figure 13 - Développements issus d'IdRef

Bénéfices et perspectives

L'alignement des éditeurs français entre Mir@bel et IdRef a permis un travail méthodologique considérable. En effet, l'alignement entre deux bases suppose la mise en œuvre et l'affichage de données homogènes et de qualité de part et d'autre. Ainsi, un important travail de redéfinition et de précision des règles de description des éditeurs, d'homogénéisation a été initié au cours de ce chantier. Le travail d'alignement a ainsi permis d'affiner et fiabiliser la description des éditeurs dans Mir@bel : disposer d'un identifiant numérique univoque a ainsi permis de nombreuses corrections, voire des fusions de notices éditeurs.

Du fait de l'enrichissement mutuel des deux bases, les éditeurs disposent avec IdRef d'un identifiant fiable, lié dans Mir@bel aux données bibliographiques et d'accès de leurs revues. Dans la continuité de ce travail, des extractions des données éditeurs et IdRef ont été transmises à chacun des partenaires dans le cadre d'un travail global sur la qualité des données.

Cet alignement a aussi permis de récupérer automatiquement l'identifiant [ROR \(Research Organization Registry\)](#) pour les organismes de recherche, lorsque l'information était présente dans IdRef.

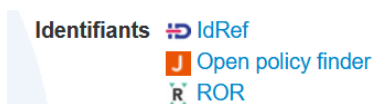


Figure 14 - Identifiant ROR

Axe 2 : bilan et perspectives

Le projet a permis de réaliser un important travail de fond sur les métadonnées descriptives des revues scientifiques françaises via des dispositifs qui seront poursuivis au sein du réseau Mir@bel et du projet Mir@AO.

Cet axe de travail a contribué à l'amélioration des données tant au niveau de Mir@bel et des catalogues de bibliothèques que des plateformes de revues, l'ensemble procurant un meilleur référencement pour les revues et leurs éditeurs.

Actions et témoignages des partenaires

Abes

Principales actions réalisées

- Signalement des revues dans les outils à destination des communautés de l'enseignement supérieur et de la recherche à partir des données de Mir@bel;
- Mise en œuvre et suivi du chantier d'alignement IdRef pour les structures éditoriales ;
- Nouvelles procédures d'alignement des données Mir@bel / IdRef ;
- Participation aux chantiers mis en œuvre avec les centres de l'ISSN (France / International) ;
- Communication : plusieurs présentations autour de Mir@bel et dans des billets sur le blog Punktokomo ;
- Maintien régulier des alignements Mir@bel dans IdRef

Témoignage Abes

« Le projet Mir@bel2022 a consisté pour l'Abes à améliorer le signalement des structures éditoriales en procédant à des alignements automatisés entre Mir@bel et le Sudoc, complétés par un travail conjoint d'amélioration des notices de collectivités dans le Sudoc. L'objectif initial du projet était d'améliorer le taux de liage entre IdRef et les données éditeurs de Mir@bel. Les alignements ont été réalisés en deux vagues, entrecoupées d'un temps d'analyse, de dédoublement et de correction. Début 2022, les premiers alignements automatisés permettent d'atteindre un taux de correspondance de 70 % entre les éditeurs français signalés dans Mir@bel et IdRef. Ensuite, un chantier d'enrichissement d'IdRef est mené pour signaler les collectivités éditrices qui ne s'y trouvent pas encore : 650 notices sont ainsi créées dans IdRef sur un corpus de 700 éditeurs sans notice IdRef, mais présents dans Mir@bel. Enfin, une phase de liage des données permet de lier les notices créées dans la base de l'Abes à leurs équivalents dans Mir@bel. Réciproquement, les identifiants Mir@bel sont massivement ajoutés dans les notices IdRef. À l'issue du projet, 99% des éditeurs français de Mir@bel sont alignés avec IdRef. »

Cairn.info

Principales actions réalisées

- Communication et accompagnement auprès des revues de Cairn.info et suivi de leur référencement
- Intervention lors de la journée d'étude « Visibilité des revues scientifiques françaises » et présence aux rencontres Mir@bel
- Contribution pour l'affichage des frais de publication dans Mir@bel
- Utilisation des données ouvertes de Mir@bel pour les revues de Cairn.info
- Travail de curation sur le fichier IdRef et les données de signalement pour Cairn.info

Témoignage Cairn.info

« Mir@bel2022 a été l'occasion pour Cairn.info de consolider sa compréhension des enjeux du référencement dans le DOAJ et de mieux identifier les actions à mener sur ce sujet avec ses partenaires éditeurs. Nous espérons sur ces bases pouvoir accélérer un certain nombre de candidatures aujourd'hui en latence. »

DOAJ

Principales actions réalisées

- Mise en place d'un canal de communication direct avec l'équipe Mir@bel et les partenaires du projet
- Suivi et évaluation des revues françaises
- Interventions lors de la journée d'étude « Visibilité des revues scientifiques françaises »
- Intervention au webinaire public « Référencer sa revue dans le DOAJ »
- Participation à la réflexion sur les droits d'auteur
- Suivi des traductions
- Intégration en cours de la traduction du formulaire de candidature

Témoignage DOAJ

« The collaboration throughout the project between DOAJ and Mir@bel has been both educational and constructive for both parties. As well as being able to index more French-language journals from the Mir@bel platform, DOAJ and Mir@bel have also had good discussions around perceived barriers to indexing and possible ways forward. Presentations made by DOAJ team members directly to the Mir@bel project partners not only offered educational experiences but also first-hand connections with the French journal community. »

EDP Sciences

Principales actions réalisées

- Mise en place d'un partenariat éditeur avec Mir@bel (2022)
- Chantier d'ajout de revues dans Mir@bel
- Communication et accompagnement auprès des revues, suivi de leur référencement et de la déclaration de leurs politiques
- Contribution pour l'affichage des frais de publication dans Mir@bel
- Poursuite du suivi dans Mir@bel pour les revues d'EDP Sciences

Témoignage EDP Sciences

« Grâce à Mir@bel, EDP Sciences bénéficie d'une visibilité renforcée dans les réseaux documentaires francophones et d'un appui précieux pour organiser et fiabiliser les données de ses revues. »

Érudit

Principales actions réalisées

- Coordination des traductions du guide de préparation à la candidature du DOAJ
 - Publication sur le [site d'Érudit](#)
 - Le [guide de candidature en français](#)
- Intervention dans le premier séminaire de travail sur le partenariat avec le DOAJ au Québec (Mathieu Pigeon 2022)
- Intervention lors de la journée d'étude « Visibilité des revues scientifiques françaises » (Élise Bergeron 2023)
- Intervention aux Rencontres du réseau Mir@bel (Gwendal Henry 2024)
- Participation aux échanges autour du DOAJ et retour d'expérience sur le partenariat mis en place au Québec

- Contribution pour l’affichage des frais de publication dans Mir@bel
- Mise à jour des traductions et suivi des évolutions du DOAJ

Témoignage Érudit

« En tant que plateforme de diffusion canadienne, le Consortium Érudit a été heureux de participer au projet Mir@bel2022 et de s’associer à une communauté francophone engagée dans la valorisation des revues savantes. Cette collaboration nous a non seulement permis de contribuer à la traduction des pages du DOAJ en français, mais aussi de découvrir les dynamiques de coopération propres à l’écosystème français de l’édition. Nous avons particulièrement apprécié les échanges au sein de la communauté de pratiques, qui ont nourri notre réflexion sur les meilleures pratiques en matière de référencement. Enfin, nos revues ont bénéficié d’une visibilité accrue grâce à leur référencement sur le site de Mir@bel, renforçant ainsi leur rayonnement international.

Mathdoc pour le Centre Mersenne

Principales actions réalisées

- Mise en place d’un partenariat avec Mir@bel (2021)
- Amélioration du signalement des revues du Centre Mersenne (ISSN...) : communication et accompagnement des revues dans Mir@bel
- Amélioration du signalement des revues du Centre Mersenne et accompagnement vers le DOAJ : 2/3 des revues de Mathdoc sont référencées sur le DOAJ, 8 ont obtenu le DOAJ Seal
- Intervention lors de la journée d’étude « Visibilité des revues scientifiques françaises »
- Accompagnement des candidatures des revues restantes au DOAJ

Témoignage Mathdoc

Lors du projet Mir@bel2022, le centre Mersenne a mené une campagne de sensibilisation auprès de ses revues afin de candidater au DOAJ. Il les a ensuite conseillées et accompagnées. Début avril 2025, 15 revues sur 24 sont référencées dans le DOAJ. Un travail a aussi été mené sur l’alignement de nos éditeurs avec IdRef. Et enfin, un travail d’enrichissement des notices dans Mir@bel a été effectué, notamment les liens vers les bases de données de référencement.

OpenEdition

Principales actions réalisées

- Participation forte aux échanges (notamment à la réflexion collective sur le rôle des éditeurs)
- Collaboration avec le DOAJ pour la prise en compte de régimes juridiques particuliers ou besoins disciplinaires spécifiques par rapport à certains critères du DOAJ qui ne sont pas applicables aux SHS
- Intervention lors de la journée d’étude « Visibilité des revues scientifiques françaises »
- Venue aux rencontres Mir@bel 2024
- Amélioration du référencement des revues de OpenEdition dans Mir@bel
- Contribution pour l’affichage des frais de publication dans Mir@bel
- Poursuite du référencement des revues de OpenEdition dans le DOAJ.

Témoignage OpenEdition

« L’infrastructure de recherche OpenEdition a participé avec beaucoup de plaisir et d’intérêt au projet Mir@bel2022. Si nous avons pu apporter une expertise et des retours d’expérience concernant la diffusion et le référencement des revues de notre plateforme, nous avons également bénéficié des apports des différents partenaires impliqués, tant au niveau national

qu'international. Une des forces du projet a été sa dimension structurante : en mettant en relation différents acteurs et réseaux, tous conscients des enjeux et de l'importance de donner de la visibilité aux revues diamant, il a permis de mettre en évidence des préoccupations communes et de mettre en place des collaborations structurées, appelées à se prolonger au-delà du projet, et dotées de canaux de communication. Les échanges avec le DOAJ ont été particulièrement fructueux. Les revues diffusées sur OpenEdition Journals étaient déjà bien signalées sur Mir@bel, les collaborations entre OpenEdition et Mir@bel tout au long du projet ont permis d'améliorer encore leur découvrabilité, et nous serons ravis de poursuivre notre collaboration avec nos collègues de Mir@bel. »

Persée

Principales actions réalisées

- Présentation spécifique dans le séminaire de travail sur le référencement
- Apport d'expertise sur l'utilisation du référentiel IdRef
- Travail spécifique sur le signalement des revues diffusées sur Persée (ISSN, Mir@bel...)
- Présence à la journée d'étude « Visibilité des revues scientifiques françaises » et aux rencontres Mir@bel

Témoignage Persée

« Persée, plus concerné par l'axe 2 "Référencement des revues et des éditeurs", a eu un rôle moins central que d'autres membres du projet mais a cependant suivi l'ensemble des activités et participé à chacune des rencontres, réceptacles de préoccupations et d'actions communes. En parallèle du projet FNSO, la coopération entre Persée et l'équipe Mir@bel s'est renforcée et a notamment conduit à l'évolution des workflows et flux de données entre les deux plateformes (standard KBART). Sur la même période (2023-2025), pendant que le réseau Mir@bel et l'Abes ont réalisé le référencement des structures éditoriales dans IdRef dans le cadre du projet Mir@bel2022, Persée a entrepris un grand chantier toujours en cours autour de ses propres notices d'autorités auteurs et collectivités (dont éditeurs). Au moment où le projet Mir@bel2022 arrive à son terme, ces deux entreprises convergent et trouveront un prolongement naturel visible lors de la refonte du portail www.persee.fr, démarrée en 2025. »

Presses universitaires de Caen pour le Réseau Médiçi

Principales actions réalisées

- Co-organisation du deuxième webinaire public « Référencer sa revue dans le DOAJ : présentation des critères »
- Co-organisation et animation des 2 séminaires droits d'auteurs ; communication auprès des partenaires du projet des supports de travail issus du groupe de travail « Droits d'auteur »

Témoignage Réseau Médiçi

« Pour le réseau Médiçi, les co-animateurs du groupe de travail "Droit d'auteur" sont intervenus au titre d'expert. Ils ont proposé un webinaire pour présenter la terminologie française utilisée pour les contrats et contrôler la traduction effectuée par Érudit. Ce travail collaboratif a mis en évidence des préoccupations communes des différents partenaires pour améliorer la diffusion des publications scientifiques et a révélé la difficulté de faire correspondre les termes des critères du DOAJ du droit anglo-saxon avec le droit français. »

Université Lyon 3 pour le Réseau Repères

Principales actions réalisées

- Nouveaux partenariats mis en place dans Mir@bel avec les pépinières qui n'étaient pas encore membres du réseau
- Signalement de toutes les revues issues des pépinières du réseau Repères dans Mir@bel
- Réalisation d'une "grappe" de ces revues permettant leur valorisation (kbar fourni par Mir@bel pour Bacon)
- Communication et accompagnement auprès des revues du réseau et plus largement, par exemple lors des journées Prairial (juin 2022) avec l'atelier : « Référencer sa revue dans le DOAJ »
- Co-organisation de 3 webinaires publics « Référencer sa revue dans le DOAJ » et de deux ateliers lors de la journée d'études
- Articles Punktokomo « Repères, Mir@bel et l'Abes : une coopération fructueuse pour améliorer la visibilité des revues Diamant »
- Absence de frais de publication (sans APC) affiché dans Mir@bel pour l'ensemble des revues du réseau
- Nouvelles candidatures dans le DOAJ
- Mise à disposition du fichier récapitulatif des IdRef des éditeurs
- Relai auprès des pépinières afin que toutes leurs revues et ressources soient suivies dans Mir@bel
- Référencement des revues dans ROAD

Témoignage Réseau Repères

« Mir@bel2022 s'est révélé être un véritable espace fédérateur pour partager des préoccupations communes avec des acteurs importants dans le paysage de l'édition scientifique publique. Le projet a permis des discussions riches et des actions coordonnées sur des sujets qui touchent de près les plateformes du réseau Repères, en particulier celui de la visibilité et de la découvrabilité des revues diamant. Mir@bel2022 a aussi permis d'amorcer un travail sur un langage commun qui fait le lien entre les métiers de l'édition et de la documentation et de renforcer une relation de travail qui a fait monter en compétences des professionnels sur différents domaines liés à la visibilité des revues. Des actions, en lien avec la coordination de Repères, ont été menées en faveur des plateformes du réseau pour proposer de nouveaux services mutualisés (webinaires, curation de données, amélioration du suivi, etc.) et lancer des projets tels que l'ouverture d'un inventaire des revues hébergées sur les plateformes fédérées par le réseau Repères, bientôt disponible. Enfin, Mir@bel2022 a été un lieu important dans la mise en place d'une organisation inter-réseaux entre Médiçi, Repères et Mir@bel, voué à perdurer dans le temps, comme en témoigne l'organisation commune de journées en juillet 2025 à Nanterre. Il est nécessaire de poursuivre ce travail central pour les plateformes et les réseaux. »